



Agenda **21** local

Pertuis





Chers Pertuisiennes et Pertuisiens,

La municipalité de Pertuis lance son Agenda 21 local.

Cette démarche s'appuie sur la participation de tous ses habitants, pour élaborer un diagnostic partagé qui prenne en compte l'avis de chacun et pour définir en commun un projet de développement durable pour notre territoire.

Il s'agit pour chacun d'être davantage acteur et citoyen responsable.

La consultation de tous les foyers pertuisiens par l'intermédiaire du 1^{er} Forum en constitue la première étape. En remplissant et retournant le questionnaire que vous trouverez à la fin de cette présentation, vous contribuez à dégager des priorités pour le projet communal. Les premiers résultats de cette enquête vous seront communiqués en septembre prochain, lors du second Forum 21.

Je vous remercie de votre implication.

Roger Pellenc
Maire de Pertuis



L'Agenda 21, qu'es aco ?

... L'AGENDA 21 : UNE DÉFINITION

Le terme agenda 21 fait son apparition pour la première fois lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992. Il s'agit d'un document adopté par 173 pays qui fait état d'un véritable plan d'action à l'échelle de la planète pour un développement durable.

- › **Agenda** : ce qui doit être réalisé
- › **21** : pour le 21^e siècle

... L'AGENDA 21 LOCAL : SES OBJECTIFS

L'agenda 21 est un programme d'actions qui respecte les finalités du développement durable sur un territoire donné. Ce programme est élaboré en associant les habitants. Il vise à répondre aux besoins de tous en préservant l'environnement et en favorisant le développement économique, la cohésion sociale et la solidarité.

Trois étapes pour l'Agenda 21 de Pertuis :

- › le diagnostic partagé, jusqu'en septembre 2013, auquel le questionnaire ci-dessous participe,
- › la stratégie, qui définit les enjeux et les priorités du programme d'actions, en octobre et novembre 2013,
- › l'élaboration du programme d'actions, de décembre 2013 à juin 2014

**RALLYE PHOTO DU 29 MARS
AU 5 AVRIL**

**Le développement durable
est déjà à votre porte !**

**Menez l'enquête dans Pertuis grâce
aux énigmes et aux indices ! Prenez-le en photo !
Rallye photo avec de nombreux lots à gagner !**

**Pour participer rendez-vous sur le site
www.ville-pertuis.fr ou à l'Office de Tourisme.**



Premier Forum 21

VENDREDI 5 AVRIL À 18H,
salle polyvalente
de la Maison de la Culture.
Réunion ouverte à tous
sur l'Agenda 21 de Pertuis.

**Venez nombreux,
vous êtes tous concernés !**

Des exemples dans les services municipaux



service JEUNESSE ...

Le Service Jeunesse de Pertuis a décidé en 2010 d'adhérer au réseau Goutte d'eau. En 2011, il se voit attribuer le premier degré du **label « Goutte d'eau »**. Ce label permet aux structures le désirant d'obtenir une reconnaissance officielle de leurs bonnes pratiques environnementales et sociales, avec pour but de valoriser et fédérer ces pratiques, d'aider à la sensibilisation des enfants et familles fréquentant les structures et d'encourager tous ces acteurs à innover.

Le Service Jeunesse a monté un projet répondant à deux critères obligatoires :

- › viser une découverte de la Nature et le respect du monde vivant
- › accepter d'intégrer et participer au réseau GOUTTE D'EAU

Des critères supplémentaires ont été abordés dans ce projet :

- › associer les enfants à un jardinage respectueux de la Terre.
- › promouvoir, au fil d'ateliers culinaires, une alimentation respectueuse de la Terre privilégiant les produits locaux, de saison, bio.
- › promouvoir le recyclage des matériaux.

LA SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS MATERNEL ET PRIMAIRE DE PERTUIS.

Les accueils de loisirs de la ville fêtent le Printemps les mercredis, durant la période du 6 mars au 10 avril. Les maternelles découvrent le monde fleuri grâce à des promenades dans notre environnement local, ils se sont rendus au jardin pour planter les premiers légumes et pour finir, pendant la semaine du développement durable, ils auront la chance de se rendre à l'Epicurium à Monfavet, où ils pourront découvrir et cuisiner des fruits et légumes de saison.



service POLITIQUE DE LA VILLE ...

Le projet de **création de terrains familiaux a débuté en 2009** par la recherche de parcelles possédant les caractéristiques nécessaires à leur implantation. Deux ans après, les 23 parcelles de 150m² et l'aire de convivialité (tables, bancs, barbecue, arbres, 8 composteurs, toilettes biologiques) étaient mis à disposition des Pertuisiens. La commune a accompagné la création d'une association pour la gestion des jardins et a attribué les jardins en fonction de critères sociaux préalablement définis. Une parcelle de 200 m² a été attribuée au service jeunesse de la ville destinée aux activités pédagogiques.

Ces jardins ont pour objectif de favoriser la mixité sociale, de sensibiliser à la faune et la flore environnantes, de pratiquer une culture saine et sans apport de produits phytosanitaires.

Plusieurs séances de formation au compostage ont été proposées.



service ESPACES VERTS ...

Depuis quelques années, le **service Espaces Verts de la ville développe différentes techniques, dès la conception, pour garantir un cadre de vie plus sain et plus varié**, avec notamment :

- › l'utilisation de plantes pérennes (arbustes, vivaces, bulbes naturalisables) et adaptées aux contraintes locales (peu d'arrosage, après la période d'installation des végétaux, et peu d'entretien) ;
- › la diminution de surfaces engazonnées, très consommatrices d'eau et d'entretien (minéralisation des espaces verts) ;
- › le relèvement de la hauteur de tonte à 7/8cm : les tontes trop basses favorisant l'invasion des pissenlits, pâquerettes et autres trèfles ; les gazons sont ainsi plus résistants aux maladies, à la sécheresse, et cela réduit les déchets de tonte ;
- › le paillage organique à base d'écorces (de peupliers ou de pin) ou minéral à base de gravillons (pouzzolane, graviers) pour limiter l'évapotranspiration et la levée des indésirables ;
- › la végétalisation des pieds d'arbres qui permet d'occuper l'espace afin d'éviter d'avoir un sol nu propice aux indésirables et aux déjections ;
- › le développement de la lutte biologique (pose de pièges à phéromones pour limiter, réguler la prolifération des ravageurs comme la mineuse du marronnier et la chenille processionnaire).

L'acquisition d'un broyeur transportable est prévue cette année : celui-ci va permettre de réduire le volume de déchets verts exporté vers la déchetterie (moins de déplacements, gain de temps). Les résidus de broyage serviront de mulch, de paillage végétal aux massifs arbustifs assurant protection du sol, maintien d'un taux d'humidité, limitation des mauvaises herbes.

Vous, Pertuis et le développement durable

QUESTIONNAIRE
À RENDRE AU PLUS TARD LE 31 MAI
TÉLÉCHARGEMENT POSSIBLE SUR
WWW.VILLE-PERTUIS.FR

Avez-vous déjà entendu les expressions suivantes ?

- Biodiversité : ☐ Oui ☐ Non
- Agenda 21 : ☐ Oui ☐ Non
- Développement durable : ☐ Oui ☐ Non
- Changement climatique ou effet de serre : ☐ Oui ☐ Non
- Diminution de la couche d'ozone : ☐ Oui ☐ Non
- Responsabilité et solidarité planétaire : ☐ Oui ☐ Non

Agissez vous durable ?

POUR MAÎTRISER VOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS : ☐ Oui ☐ Non

- Vous privilégiez les emballages recyclables (carton, verre, plastiques...) : ☐ Oui ☐ Non ☐ Parfois
- Vous compostez une partie de vos déchets : ☐ Oui ☐ Non ☐ Parfois
- Vous pratiquez le tri sélectif : ☐ Oui ☐ Non ☐ Parfois
- Pensez-vous avoir suffisamment d'informations sur le tri des déchets ? ☐ Oui ☐ Non

POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES : ☐ Oui ☐ Non

- Vous achetez local ou de saison : ☐ Oui ☐ Non ☐ Parfois
- Vos achetez des produits "bio" : ☐ Oui ☐ Non ☐ Parfois
- Vous achetez des produits "équitable" : ☐ Oui ☐ Non ☐ Parfois

POUR MAÎTRISER VOTRE CONSOMMATION D'EAU : ☐ Oui ☐ Non

- Vous avez installé des limiteurs de débit : ☐ Oui ☐ Non
- Vous récupérez l'eau de pluie : ☐ Oui ☐ Non
- Vous surveillez et réparez les fuites : ☐ Oui ☐ Non

POUR VOS DÉPLACEMENTS : ☐ Oui ☐ Non

- Vous privilégiez la marche à pied ou le vélo : ☐ Oui ☐ Non ☐ Parfois
- Vous pratiquez le co-voiturage : ☐ Oui ☐ Non ☐ Parfois
- Vous utilisez les transports en commun : ☐ Oui ☐ Non ☐ Parfois
- Vous avez choisi à l'achat une voiture moins polluante : ☐ Oui ☐ Non

À votre avis quels devraient être les thèmes prioritaires pour l'Agenda 21 de Pertuis ?

(effectuez un classement de 1 à 8, du plus important au moins important)

- ☐ **Le cadre de vie**
Espaces verts en ville, lutte contre le bruit, propreté, qualité du paysage urbain : publicité, fils aériens, mobilier...
- ☐ **L'urbanisme, l'habitat et le logement**
Accès au logement ou à la propriété, éco-quartiers, protection des espaces agricoles et naturels...
- ☐ **La préservation des milieux et des ressources**
Eau potable et assainissement, économies d'énergie, énergies renouvelables, gestion des cours d'eau, patrimoine naturel...
- ☐ **La protection de l'environnement**
Qualité de l'air, déchets, prévention des risques, éducation au respect de l'environnement...
- ☐ **Les déplacements**
Transports en commun, pistes cyclables, pedibus...
- ☐ **L'accès aux droits et la satisfaction des besoins essentiels**
Accès à la culture, offre de loisirs variée et accessible à tous
- ☐ **La cohésion sociale et la solidarité**
Tissu associatif, liens entre génération et entre quartiers, lutte contre les incivilités, sécurité
- ☐ **Le développement économique à travers des modes de production et de consommation responsable**
Commerce de proximité, emploi, innovation, création d'entreprises

Vos remarques, idées, suggestions, autres en rapport avec ces sujets ?

.....

.....

Votre profil

- Vous êtes : ☐ un homme ☐ une femme
- Votre âge : ☐ moins de 25 ans ☐ de 25 à 39 ans ☐ de 40 à 65 ans ☐ plus de 65 ans
- Vous habitez à Pertuis : ☐ Oui ☐ Non Si oui depuis quand : quel quartier :
- Vous venez à Pertuis pour : ☐ les courses ☐ le travail ☐ école /formation ☐ sport, loisirs, culture ☐ autres :
- Faites-vous partie d'une ou plusieurs association(s) à Pertuis : ☐ Oui ☐ Non Si oui, dans quel(s) domaine(s) :
- Si vous êtes intéressé par cette démarche et souhaitez être informé et participer activement à l'élaboration de l'Agenda 21 de Pertuis, laissez-nous vos coordonnées. Nom, adresse, téléphone, mail :

N'hésitez pas à compléter vos réponses sur papier libre. Ce document est à remettre au plus tard le 31 mai, soit en le déposant en mairie, soit en le renvoyant par courrier à l'adresse ci-contre, soit en le renvoyant par mail à l'adresse :

CTM - Service Environnement - 690, av. de Verdun - 84120 Pertuis" soit en le renvoyant par mail à v.saqet-gouville@mairie-pertuis.fr